

Principales
conditions tarifaires
applicables
aux **entreprises,**
aux **grandes associations,**
institutionnels,
organismes publics
et de **logements sociaux**

20
19

en vigueur au 1^{er} janvier 2019



Île de
France


ca-paris.fr



Une relation fondée sur la transparence est le gage de votre confiance

Au 1^{er} janvier 2019, les conditions tarifaires du Crédit Agricole d'Ile-de-France appliquées aux entreprises évoluent.

Aussi, vous trouverez dans cette brochure les principaux tarifs de nos produits et services. Afin de vous faciliter la lecture de ce document, nous avons aménagé des rubriques autour des grands thèmes de la banque et créé un sommaire général.

Par ailleurs pour nos tarifs liés à nos services sur Internet accessibles depuis notre site Internet www.ca-paris.fr⁽¹⁾, le symbole  est indiqué sur chaque ligne concernée.

Ces conditions tarifaires sont disponibles dans toutes les agences du Crédit Agricole d'Ile-de-France et consultables sur notre site Internet www.ca-paris.fr⁽¹⁾.

Vous disposez ainsi d'un moyen de contact et d'information complémentaire accessible 24h/24.

Votre Chargé d'affaires Entreprises reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner au quotidien.



Ce document existe aussi pour les Particuliers et pour les Professionnels, Associations/Petites et Moyennes Entreprises. N'hésitez pas à les demander.

SOMMAIRE

BANQUE AU QUOTIDIEN	4
Compte courant Informations Suivi du compte Incidents sur les comptes Zoom sur le Droit au Compte	
VIREMENTS	6
Virements SEPA émis Virements émis vers un compte en France Facture Acceptée à Échéance (FAE) Virements SEPA reçus SEPA-Mail	
PRÉLÈVEMENTS	7
Prélèvements SEPA en euro émis Prélèvements SEPA en euro reçus	
OPÉRATIONS FIDUCIAIRES	7
Dépôts d'espèces (billets et pièces) Retraits d'espèces (billets et pièces)	
MONÉTIQUE	8
Cartes (personnes morales) Oppositions Retraits d'espèces Paiements par carte Terminaux de Paiements Électroniques (TPE) E-Commerce	
TITRES	9
Opérations de bourse Droits de garde	
PORTEFEUILLE COMMERCIAL	10
Encaissements Paiements	
OPÉRATIONS INTERNATIONALES	11
Moyens de paiements – Encaissements/Export Moyens de paiements – Paiements/Import Crédits documentaires Change Change manuel Divers	
CRÉDITS	13
Crédits d'exploitation Crédits d'investissement Garanties et cautionnement Divers	
GESTION DU COMPTE À DISTANCE	14
Crédit Agricole En Ligne CAEL Échanges de Données Informatisées (EDI) avec signature électronique Alertes Intraday	

BANQUE AU QUOTIDIEN

Compte courant

Ouverture de compte	Gratuit
Chèque de banque ⁽²⁾	10,80 €
Commande de carte en urgence	10,82 €
Chéquier renouvelé automatiquement remis à l'agence	Gratuit
Frais d'envoi chéquier en courrier suivi	3 € + frais postaux
Chèque non-standard (traitement spécifique hors norme interbancaire)	10,40 €
Délivrance de chéquier non barré et endossable hors droit de timbre	Gratuit
Délivrance d'un relevé ou d'un avis d'opéré pour toute opération effectuée en agence du Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
Coffre de versement d'espèces VERSADOM	Nous consulter

Informations

Relevé de compte : envoi mensuel (papier ou électronique)	Gratuit
Relevé de compte : envoi quinzaine ⁽⁴⁾ (papier)	1,25 €/mois
Relevé de compte : envoi quinzaine ⁽⁴⁾ (électronique)	0,49 €/mois
Relevé de compte : envoi décadaire ⁽⁴⁾ (papier)	2,91 €/mois
Relevé de compte : envoi décadaire ⁽⁴⁾ (électronique)	0,97 €/mois
Extrait de compte : envoi systématique après mouvement (papier) (prélevé mensuellement)	0,84 €/envoi
Extrait de compte : envoi systématique après mouvement (électronique) (prélevé mensuellement)	0,38 €/envoi
Rédition de relevé de compte (compte courant, titres...)	7,50 €/relevé
Rédition de document lié à la gestion et au suivi des comptes (hors chèque et virement swift, hors crédit) < 10 ans	15 €/document
Forfait pour recherche de tout document (hors chèque, hors crédit, hors opérations internationales) > 10 ans	36,50 €/document
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement ≤ 6 mois	6 €/chèque
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement > 6 mois ou de chèque au paiement	16 €/chèque
Frais de recherche ou d'investigation (avis de sort, autres recherches...)	15 €/recherche
Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable sera établi.	
Forfait pour attestation Commissaires aux Comptes	162 €/recherche
Attestation juridique ou fiscale	76 €/attestation
Lettre de notoriété	63,50 €/lettre
Recherche d'extrait K-bis	34,50 €/document

Suivi du compte

Frais de tenue de compte Entreprises (prélevés trimestriellement)	35 €/mois
Frais de gestion de compte en inactivité ⁽³⁾	30 €/an maximum
Frais de clôture	184 €
Commission de mouvement Entreprises (prélevée trimestriellement)	0,06 % à 0,20 % des mouvements débiteurs
- Mini.	15 €
Dépôt de capital pour création d'entreprise	140 €
Dépôt pour augmentation de capital	80 €
Modification des délégations de pouvoir	35 €
Information annuelle des délégations de pouvoir	50 €
Commission annuelle de tenue de dossier administratif Personne Morale	295 €
Frais de mise à jour annuelle du dossier réglementaire Personne Morale	20 €

Incidents sur les comptes

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	10,65 €/lettre
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France): ⁽⁵⁾	
▪ par chèque impayé d'un montant ≤ à 50 €	30 €
▪ par chèque impayé d'un montant > à 50 €	50 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	18,75 €
Déblocage de fonds sur un chèque de plus d'un an	6,88 €
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	7,50 €
Frais d'enregistrement d'IB initiée par une autre banque	15,75 €
Émission d'un chèque sur compte clos	10,40 €
Frais d'opposition par l'émetteur sur chèque et prélèvement reçu	10,45 €
Frais par rejet de prélèvement pour défaut de provision (commission d'intervention incluse): ⁽⁶⁾	
▪ par prélèvement d'un montant > 20 €	20 €
▪ par prélèvement d'un montant ≤ 20 €	Plafonné au montant du prélèvement rejeté
Commission d'intervention ^(6a)	8 €/opération
- plafond de	32 €/jour
- plafond de	80 €/mois
Frais pour ouverture de dossier pour traitement : saisie attribution ou conservatoire reçue, avis à tiers détenteur, opposition administrative ⁽⁷⁾	81 €
Service de débit global des impayés sur remises de chèques	35 €/mois
Offre de gestion des impayés sur remises de chèques	Nous consulter
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	14,60 €

Zoom sur le Droit au Compte

- Les Services Bancaires de Base associés au Droit au Compte
- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte
 - un changement d'adresse par an
 - la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire (RIB)
 - la domiciliation de virements bancaires
 - l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
 - la réalisation des opérations de caisse
 - l'encaissement de chèques et de virements bancaires
 - les dépôts et les retraits d'espèces au guichet du Crédit Agricole d'Ile-de-France ou à ses distributeurs automatiques
 - les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire SEPA
 - Service de banque en ligne (consultation/virement interne)
 - Une carte de paiement à autorisation systématique (L'Autre Carte)
 - Deux formules de chèques de banque par mois

Gratuit

VIREMENTS

Virements SEPA émis⁽¹⁴⁾

Virements libellés en euros non urgent émis vers un pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco⁽⁸⁾⁽⁹⁾⁽¹⁰⁾

Virement occasionnel	
▪ par liste papier	13,20 €
- traitement à l'unité papier :	
- vers un compte hors Caisses Régionales de Crédit Agricole et hors LCL	3,70 €
- vers un compte détenu au LCL et dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole (hors Crédit Agricole d'Ile-de-France)	3 €
- vers un compte détenu au Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
▪ par fichier télétransmis ⁽¹¹⁾	Gratuit
- traitement à l'unité par virement télétransmis ou émis par internet ⁽¹²⁾	
- vers un compte hors Crédit Agricole d'Ile-de-France	0,24 €
- vers un compte détenu au Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
Virement permanent	
▪ vers un compte détenu au LCL et dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole (y compris Crédit Agricole d'Ile-de-France)	Gratuit
▪ vers un compte hors Caisses Régionales de Crédit Agricole et hors LCL ⁽¹³⁾	0,95 €

Virements émis vers un compte en France

Virement de trésorerie :	
▪ télétransmis ⁽¹¹⁾	5,45 €
▪ papier	20,60 €
Demande de retour de fonds sur virement SEPA émis à l'initiative du Client	9 €
- Les frais de traitement de la demande sont prélevés quel que soit son résultat.	

Facture Acceptée à Échéance (FAE)

Commission unitaire	0,24 €/virement
Frais d'envoi :	
▪ par Internet ou télétransmis	0,10 €
▪ papier	0,60 €

Virements SEPA reçus⁽¹⁴⁾

Virements libellés en euros reçus d'un pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco⁽⁸⁾⁽⁹⁾⁽¹⁰⁾

SEPA-Mail

SEPA-Mail e-Facture [Nous consulter](#)

PRÉLÈVEMENTS

Prélèvements SEPA en euro⁽¹⁴⁾ émis

Domiciliation des prélèvements SEPA	Gratuit
Prélèvements SEPA télétransmis à l'encaissement :	
▪ par fichier transmis ⁽¹¹⁾	Gratuit
- traitement à l'unité par prélèvement télétransmis :	
- par prélèvement CORE ⁽¹⁵⁾	0,43 €
- par prélèvement B2B	0,55 €
Pack Prélèvement SEPA	À partir de 5 €/mois
Gestion des Identifiants Créanciers SEPA (ICS) :	
- demande d'ICS à la Banque de France	30 €
Rejet technique et impayé prélèvements SEPA émis	17,50 €
Représentation automatique des impayés prélèvements CORE	Nous consulter

Prélèvements SEPA en euro⁽¹⁴⁾ reçus

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B2B [8 €](#)

OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

Dépôts d'espèces (billets et pièces)

Sur Automates de Dépôts Valorisés	Gratuit
Dans coffre de Versement :	
▪ billets	3,63 €/versement
▪ pièces	7,26 €/versement

Retraits d'espèces (billets et pièces)

Sur Automates ou avec carte de retrait (carte minute)	Gratuit
Au guichet ou via la consigne Agences	7,80 €/retrait

MONÉTIQUE

Cartes (personnes morales) ⁽¹⁷⁾

Cotisation carte BusinessCard MasterCard	63 €/an
Cotisation carte BusinessCard Executive MasterCard	136 €/an
Cotisation autres cartes bancaires	Nous consulter
Rédédition code confidentiel	7,50 €

Oppositions

Par le client	15,35 €
Par la banque pour usage abusif	32,55 €

Retraits d'espèces

Dans les pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) avec euro ⁽⁸⁾⁽¹⁸⁾	Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> aux distributeurs automatiques de billets Crédit Agricole aux distributeurs automatiques de billets autres banques : <ul style="list-style-type: none"> - BusinessCard Executive MasterCard, Gold, Visa Premier - autres cartes à partir du 4e retrait par mois 	Gratuit 1 €/retrait
Dans les pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) hors euro et dans les pays hors E.E.E. ⁽⁸⁾⁽¹⁹⁾ :	3 €/retrait
<ul style="list-style-type: none"> aux distributeurs automatiques de billets 	

Paielements par carte

Dans les pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) avec euro ⁽⁸⁾⁽²⁰⁾	Gratuit
Dans les pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) hors euro et dans les pays hors E.E.E. ⁽¹⁹⁾ :	
- Commission sur opérations effectuées avec BusinessCard Executive MasterCard, Visa Premier	2 %/opération effectuée
- Mini.	1 €
- Commission sur opérations effectuées avec BusinessCard MasterCard, Visa	2,50 %/opération effectuée
- Mini.	1 €

Terminaux de Paiements Électroniques (TPE)

Location de TPE fixe ou portable, éditeur lecteur de chèques	Nous consulter
Frais de résiliation de contrat TPE avant échéance prévue au contrat	Nous consulter
Frais d'impayés carte sur vente à distance	21,65 €
Envoi relevé hebdomadaire de télécollecte	35,75 €/an
Smart TPE	Nous consulter
Relevé Mensuel Détaillé au format papier (opération/opération ≤ 400 / mois)	2,50 €/mois
Relevé Mensuel Détaillé dématérialisé	Gratuit

E-Commerce

e-Transactions	Nous consulter
Pack e-Commerce	Nous consulter

TITRES

Opérations de bourse

Encaissement des coupons				Gratuit
Amortissements d'emprunts				Gratuit
Frais de courtage et commission de placement (hors frais de marché)				
	Ordre passé par l'agence ⁽²¹⁾	Ordre passé par plateforme bourse (tel. 0800117575) ⁽²²⁾	Ordre passé par InvestStore Intégral (service destiné aux investisseurs actifs) @	Ordre passé par InvestStore Initial @
Sur Bourse française (actions, obligations, CCI ⁽²³⁾ , bons)	1,40 %	1,40 %	Ordre < ou égal à 1 100 € = 0,825 € Ordre > 1 100 € = 0,09 %	0,69 %
- Mini.	13,30 €			6,25 €
Sur Bourse étrangère ⁽²⁴⁾	1,65 %	1,65 %	0,55 %	1 %
- Mini.	17,90 €		13,30 €	13,30 €
Souscription OPC hors Crédit Agricole + frais émetteur	25 € + frais émetteur			
Commission de Service de Règlement Différé (SRD) ⁽²⁵⁾⁽²⁶⁾				0,0204 %
Transfert total ou partiel hors Crédit Agricole de compte-titres ⁽²⁶⁾				62,50 €/compte + 4,20 €/ligne

Droits de garde

BON À SAVOIR

Les droits de garde sont prélevés sur le compte du client en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre de l'année précédente :

<ul style="list-style-type: none"> pendant la 1^{ère} année civile de l'ouverture d'un compte-titres portefeuilles constitués exclusivement de CCI du Crédit Agricole d'Ile-de-France 	Gratuit
Frais de tenue de compte-titres	8,35 €
Droit fixe par ligne de titres français ⁽²⁷⁾	2,50 €
Droit fixe par ligne de titres étrangers	14,17 €
Droit fixe par ligne des titres non cotés, en nominatif	8,35 €
Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille (exonération OPC Crédit Agricole) ⁽²⁷⁾	
Commission majorée de 0,5 % sur les lignes métaux précieux :	
<ul style="list-style-type: none"> jusqu'à 50 000 € pour la partie comprise entre 50 001 et 100 000 € au-delà de 100 000 € minimum de perception maximum de perception 	0,25 % 0,15 % 0,05 % 20,83 € 416,67 €

PORTEFEUILLE COMMERCIAL

Domiciliation des Lettres de Change Relevé (LCR)
(date de valeur : jour de règlement)

Gratuit

Encaissements

Effet papier transformé en LCR à l'unité⁽²⁸⁾

6 €
+ 13 €/remise

LCR magnétique :

▪ par fichier transmis⁽¹¹⁾

0,60 €/LCR
Gratuit

LCR ou effets revenants impayés

18,60 €

Paiements

Rejet de LCR pour défaut de provision

27 €

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Moyens de paiements – Encaissements/Export

Ordre de paiement reçu en devises ou libellés en euros reçus d'un pays hors pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n° 924/2009 dont Suisse et hors Monaco⁽⁸⁾⁽¹⁰⁾

18,50 €⁽⁸⁵⁾

Remise de chèques payables sur l'étranger :

▪ remise "sauf bonne fin" (en euros ou en devises) :

0,10 %/chèque
- Mini. 20 €⁽⁸⁶⁾
- Maxi. 125 €

▪ remise "crédit après encaissement"

0,10 %/chèque
- Mini. 25 €
- Maxi. 125 €

Effet libre :

▪ exportation

0,10 %/effet
- Mini. 25 €
- Maxi. 125 €

Encaissement documentaire :

▪ exportation

0,20 %/effet
- Mini. 48 €
- Maxi. 250 €

Frais d'impayé sur chèque ou effet remis

42 €

Moyens de paiements – Paiements/Import

Virements en devises ou libellés en euros émis vers un pays hors pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n° 924/2009 dont Suisse et hors Monaco ou libellés en Euros vers un pays de l'E.E.E. avec valeur jour⁽⁸⁾⁽¹⁰⁾⁽²⁹⁾

▪ option frais "SHARE" (seuls les frais du Crédit Agricole d'Ile-de-France sont à la charge du donneur d'ordre)

0,10 %
- Mini. 19 €

▪ option frais "OUR" (tous les frais, y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)⁽³⁰⁾

0,10 %
- Mini. 19 €

+ majoration des frais de

21 €

Émission de chèques

0,10 %
- Mini. 28,50 €

Effet libre :

▪ importation

0,15 %/effet
- Mini. 45 €
- Maxi. 290 €

Encaissement documentaire :

▪ importation

0,20 %/effet
- Mini. 82 €
- Maxi. 780 €

Crédits documentaires

▪ Crédit documentaire – Import		
- commission d'ouverture	0,25 %/trimestre indivisible	
	- Mini.	112 €
- commission de modification de durée et/ou montant	Idem commission d'ouverture	
- autres cas de modification		85 €
- commission de levée de documents	0,125 %	
	- Mini.	95 €
- commission d'acceptation	0,0833 %/mois indivisible	
	- Mini.	67 €
▪ Crédit documentaire – Export		
- commission de notification	0,10 %	
	- Mini.	100 €
- commission de confirmation	Nous consulter	
- commission de modification de durée et/ou montant :		
- crédit documentaire confirmé	Nous consulter	
- crédit documentaire non confirmé	0,10 %	
	- Mini.	100 €
- autres cas de modification		88 €
- commission de levée de document ou de négociation	0,15 %	
	- Mini.	136 €
- si documents irréguliers		71 €
- commission d'acceptation	À partir de 0,125 %/mois	

Aux conditions ci-dessus, doivent être ajoutés le cas échéant la commission de change, les frais de port et de transmission (frais de Swift) ci-dessous, ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères.

Frais de Swift :		
▪ Création de crédit documentaire Import	Europe	18 €
	Reste du monde	35 €
▪ Autres opérations	Europe	11 €
	Amérique du Nord	13 €
	Reste du monde	21 €

Frais de port selon nature et destination :		
▪ Recommandé France		12 €
▪ Express EUROPE		22 €
▪ Express RESTE DU MONDE		27 €

Change

Opération de couverture du risque de change (hors commission de change)	58 €
---	------

Commission de change: toutes les négociations de devises supportent une commission de change de 0,05 % ⁽²⁹⁾ , avec un minimum de	20 €
---	------

Change manuel

Achat et vente de billets de banque étrangers: suivant cours du change indiqué en agences + commission fixe de	4 €
--	-----

Divers

Frais de tenue de compte en devises :		
▪ une seule devise		29 €/mois
▪ multi-devises		36,34 €/mois

Copie de virement Swift :		
	≤ 6 mois	13 €/copie
	> 6 mois	31 €/copie

Pour toute demande de copie dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable sera établi.

Frais de recherches et d'investigations (recherche de fonds, demande de sort...)	35 €
--	------

Analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationales (selon la complexité des traitements effectués)	à partir de 10 €
--	------------------

CRÉDITS

Crédits d'exploitation

Autorisation de découvert	Nous consulter
Découvert non autorisé ou dépassement de l'autorisation de découvert (Taux Annuel Effectif Global maximal). Taux débiteur indexé sur le plafond réglementaire des découverts en compte aux entreprises calculé par la Banque de France et publié chaque trimestre au Journal Officiel ⁽³¹⁾ .	Fixé dans la limite du taux d'usure ⁽³²⁾
Commission du plus fort découvert plafonnée à la moitié des intérêts débiteurs	0,06 %/trimestre - Mini. 8,36 €
Commission d'engagement (OCCC : Ouverture de Crédit en Compte Courant) (OCDI : Ouverture de Crédit à Durée Indéterminée)	1 % du plafond de l'OCCC ou OCDI
Frais de dossier pour la mise en place et le réexamen annuel des lignes court terme Entreprises	- Mini. 521 €

Crédits d'investissement

Crédit d'investissement, crédit-bail mobilier, crédit-bail immobilier	Nous consulter
Frais d'étude de dossier	1 %
	- Mini. (dossier simple) 200 €
	- Mini. (dossier complexe) 500 €

Garanties et cautionnement

Engagement par signature émis :		Nous consulter
▪ Commission d'engagement		56 €
▪ Frais d'émission		136 €
- acte standard		Gratuit
- acte non standard		25 €
- acte e-cautions		
▪ Frais de mainlevée		200 €
▪ Mise en place du service e-cautions		150 €/modèle
- mise à disposition du service		
- frais de paramétrage de modèles négociés		
Mainlevée totale ou partielle de garantie avec ou sans remboursement anticipé du crédit		117 €
Frais d'information annuelle des cautions (prélevés à l'emprunteur)		51 €
Délégation d'assurance externe		130 €/assuré

Divers

Forfait de réédition des attestations annuelles des intérêts	35 €
Forfait de réédition du tableau d'amortissement	35 €
Édition de décompte de crédit	40 €

GESTION DU COMPTE À DISTANCE

Crédit Agricole En Ligne CAEL ⁽¹⁾ @

CAEL Vision+ Pro - accès à : consultation compte entreprise, fonction virements avec saisie d'IBAN en ligne, consultation opérations TPE, consultation des effets domiciliés, gestion de trésorerie, virements sur liste	9,50 €/mois
CAEL Action Pro Abo - Idem CAEL Vision+ Pro avec en plus gestion des effets et bourse	17,90 €/mois
@ CAEL Vision+ Pro et CAEL Action Pro Abo pour toute souscription d'un contrat EDI	Gratuit

Échanges de Données Informatisées (EDI) avec signature électronique ⁽³³⁾

EDIWEB ▪ Droit d'accès, mise à disposition du relevé journalier d'opérations, transmission et validation ⁽¹⁶⁾ de fichiers d'ordres par signature électronique - jusqu'à 5 porteurs - au-delà	35 €/mois Nous consulter
▪ Pack Prélèvement (gestion des Mandats prélèvement SEPA) À partir de 5 €/mois	
▪ Services supplémentaires : - Sens Banque/Client (à partir du 2 ^e) - tarification à la ligne (uniquement pour les relevés de comptes journaliers et mensuels) - Sens Client / Banque	35 €/mois
▪ Validation par fax des remises télétransmises	0,05 €/ligne Gratuit 5 €/remise

EBICS T ▪ Forfait mensuel (transmission et validation de fichiers d'ordres par signature électronique ⁽¹⁶⁾ , relevés d'opérations) - jusqu'à 5 porteurs - au-delà	55 €/mois Nous consulter
▪ Services supplémentaires - Sens Banque/Client (à partir du 2 ^e) - tarification à la ligne (uniquement pour les relevés de comptes journaliers et mensuels) - Sens Client / Banque	35 €/mois
▪ Validation par fax des remises télétransmises	0,05 €/ligne Gratuit 5 €/remise

EBICS TS ▪ Forfait mensuel (transmission et validation de fichiers d'ordres par signature électronique ⁽¹⁶⁾ , relevés d'opérations) - jusqu'à 5 porteurs - au-delà	55 €/mois Nous consulter
▪ Services supplémentaires - Sens Banque/Client (à partir du 2 ^e) - tarification à la ligne (uniquement pour les relevés de comptes journaliers et mensuels) - Sens Client / Banque (à partir du 2 ^e)	35 €/mois
	0,05 €/ligne 35 €/mois

SWIFTNET ▪ Forfait ▪ Tarification à la ligne sens Banque/Client ▪ Certificat Swift 3S Key « Swift Secure Signature Key », par token USB NG Pro	120 €/mois 0,05 €/ligne
	87 € pour 3 ans

Alertes Intraday

Alertes Intraday 1 module (domestique ou international)	35 €/mois
Alertes Intraday 2 modules (domestique et international)	58 €/mois

- (1) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.
- (2) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.
- (3) frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.
- (4) Envoi sous réserve d'une opération sur la période indiquée.
- (5) Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.
- (6) En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.
- (7) Dans la limite de 10 % du montant de l'acte pour les oppositions administratives.
- (8) L'Espace Économique Européen couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovaquie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.
- (9) Suppression de l'obligation de fournir le BIC (Bank Identifier Code) depuis le 1^{er} février 2014 pour les SCT et SDD nationaux et à partir du 1^{er} février 2016 pour les SCT et SDD transfrontaliers.
- (10) La Suisse n'étant ni membre de l'E.E.E. ni soumis au règlement CE n°924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.
- (11) Si Transmission Internet EDIWEB, SWIFTNET, EBICS T ou EBICS TS.
- (12) Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.
- (13) Frais prélevés à chaque virement.
- (14) La zone SEPA couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovaquie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.
- (15) Échéance moins 1 jour ouvré.
- (16) Validation via une solution de signature électronique commercialisée par le Crédit Agricole (Ma Signature EDI, 3Skey ou Mon Certificat RGS**) ou via une solution commercialisée par une autre banque et homologuée par le Crédit Agricole d'Ile-de-France (liste mise à disposition par votre interlocuteur habituel).
- (17) Sous réserve d'acceptation de la banque.
- (18) Retraits en euros ou équivalent en devises suédoises ou roumaines, dans l'E.E.E.
- (19) Et dans l'E.E.E. avec une autre devise que euros ou devises suédoises ou roumaines.
- (20) Paiements par carte, en euros ou équivalent en devises suédoises ou roumaines, dans l'E.E.E.
- (21) Aux heures d'ouvertures de votre agence.
- (22) Coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur, susceptible d'enregistrement. Du lundi au vendredi (jours ouvrés) de 8 h 30 à 18 heures.
- (23) Certificats Coopératifs d'Investissement.
- (24) Pourcentage applicable sur le montant brut de négociation contrevalorisé en euros, auquel il faudra ajouter le courtage de l'intermédiaire étranger et l'impôt de Bourse.
- (25) Ce taux s'applique sur les achats, les ventes et les reports, de la date d'exécution à la date de report ou à la date à laquelle les titres sont revendus. Minimum par opération : 2,51 €.
- (26) + frais du correspondant pour transfert entrée et sortie de titres étrangers.
- (27) Exonération pour les OPC Crédit Agricole : AMUNDI (hors filiales), Banque de Financement et de Trésorerie (BFT) et CPR.
- (28) Date d'échéance + 2 jours ouvrés (minimum de 8 jours ouvrés après la remise).
- (29) Jusqu'à 80 000 €, dégressif au-delà. Réduit à 20 % du montant reçu pour les opérations inférieures à 100 €.
- (30) Option interdite pour les virements intra E.E.E. en euros ou en devises de l'E.E.E. depuis le 1^{er} novembre 2009.
- (31) Le taux débiteur en vigueur figure sur les relevés de compte.
- (32) Plafonné au taux de l'usure. Les taux d'usure sont à votre disposition gratuitement en agence.
- (33) Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.
- (34) Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...
- (35) Frais réduits à 20 % pour les montants inférieurs à 92,50 €.
- (36) Minimum réduit à 20 % pour les montants inférieurs à 100 €.

POUR SUIVRE ET AGIR SUR VOS COMPTES 24H SUR 24



INTERNET

www.ca-paris.fr ⁽¹⁾

Gérez vos comptes... et bien plus encore.

Accès avec abonnement.

EDIWEB

www.paris-ediweb.credit-agricole.fr

Mise à votre disposition d'un environnement sécurisé pour transmettre vos opérations informatisées.

Accès avec abonnement.



ESPACE LIBRE-SERVICE

De 6 heures à 22 heures, nos espaces restent ouverts à vos demandes.

Dans la plupart des agences, les automates sont bien plus que des guichets de retraits. Ils vous permettent d'effectuer toutes vos opérations courantes de 6 heures à 22 heures, 7 jours/7, dans L'Espace Libre-Service.



Nos chargés d'affaires se tiennent à votre disposition dans nos centres d'affaires ou par téléphone

(appel non surtaxé).

Ce dépliant est mis à disposition de nos clients et du public dans l'ensemble de nos agences. Il contient les principales conditions tarifaires applicables, au jour de son édition, aux opérations bancaires réalisées par les entreprises. Ces informations sont également disponibles sur notre site Internet www.ca-paris.fr ⁽¹⁾.

Nos conditions sont exprimées en euros HT.

Le Crédit Agricole est défini dans les présentes conditions tarifaires comme les Caisses régionales de Crédit Agricole.

CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole, société d'assurance mutuelle régie par le Code des Assurances, fonds d'établissement 400 000 €, 65 rue la Boétie, 75008 Paris. SIREN 784 338 527. Code APE 660 E.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France. Société Coopérative à capital variable. Établissement de crédit. Société de courtage d'assurances. Siège social : 26 quai de la Rapée 75012 Paris. 775 665 615 RCS Paris. Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 008 015.



Édité par CA idf - 08/2018 - FCT0119ENT
Mise en application au 01/01/2019
AG ROTO - RC PARIS B 344 144 639
Création et développement - 300dpi



île de
France